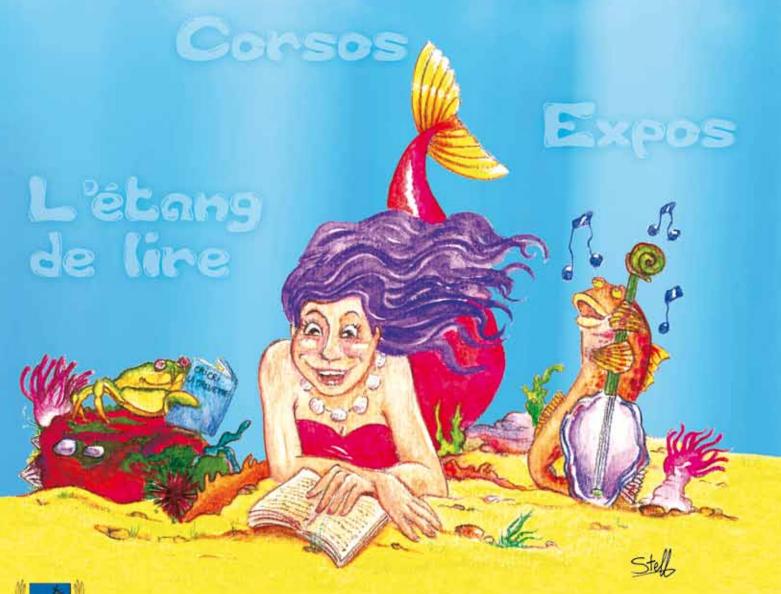
Mèze

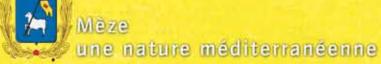
n°36 Avril 2013

votre journal

Bulletin municipal d'information

le printemps Tange à Mèze







Budget 2013

Gestion prudente pour réalisations soutenues

Le conseil municipal du 21 février a arrêté les comptes définitifs de l'exercice municipal et celui du 28 mars a voté les budgets pour 2013. Le maire de Mèze, Henry Fricou, en trace les principales lignes.

Mèze Votre Journal:

La situation financière de la commune évolue-t-elle dans le bon sens?

Henry Fricou:

Nous avons eu la satisfaction de constater que les comptes de 2012 font apparaître un résultat meilleur de 14,5 % par rapport à la réalisation budgétaire de 2011. Cette augmentation de l'épargne brute permet d'améliorer encore l'autofinancement de nos réalisations d'équipements et de poursuivre un désendettement progressif. Cela correspond à la ligne que nous nous sommes fixée depuis le début de ce mandat.

Je souligne que ces résultats ont été obtenus sans augmentation des taux de la fiscalité communale et ce, pour la dixième année consécutive. Les recettes nouvelles proviennent de l'augmentation des bases imposables décidées, non pas par la municipalité mais par l'Assemblée nationale.

Mèze Votre journal:

Ce budget est-il différent du précédent?

Henry Fricou:

Le budget que nous avons proposé et qui a été voté par le conseil municipal le 28 mars 2013 est totalement dans la même cohérence que les précédents. Les grands volumes en fonctionnement comme en investissement évoluent peu. Ils se montent à 13,3 millions d'euros en fonctionnement et à 6,9 millions d'euros en investissement, dont 3 millions d'opérations nouvelles d'équipements.

Mèze Votre journal:

Quelles sont les principales affectations du budget 2013?

Henry Fricou:

Ce qu'il ressort de l'analyse de la ventilation des crédits budgétaires est significatif; les moyens les plus importants sont affectés à l'enfance et la jeunesse.

Au total, 2,9 millions d'euros sont affectés à ce secteur. À cela, il faut ajouter la plus grande part des 700000 euros de subvention accordés au CCAS pour assumer les charges de la petite enfance (soit 400 000 euros environ). Donc, 30 % du budget de fonctionnement de la commune sont consacrés à la petite enfance, à l'enfance et à la jeunesse. Comparé à d'autres communes, ce total place la Ville de Mèze très haut dans l'effort budgétaire pour les jeunes.

Mèze Votre Journal:

Sur le plan des finances municipales, comment entrevoyezvous l'avenir?

Henry Fricou:

On ne peut pas rêver d'un ciel sans nuages... La vérité nous oblige à dire que l'État prévoit 5 milliards d'euros d'économies sur les dotations aux collectivités territoriales pour 2014 et 2015. Ces diminutions de recettes pour les

communes s'ajouteront aux charges supplémentaires qui, année après année, sont imposées: les normes diverses sur les bâtiments ou les voiries engendrent de grosses dépenses. Les normes administratives et techniques sur l'urbanisme et l'aménagement impliquent des études diverses. La réforme des rythmes scolaires (+ 60 000 euros par an) sera-t-elle compensée au-delà de la première année? Les contentieux sont de plus en plus nombreux. Cette tendance, observée dans toutes les communes, réclame des moyens toujours plus importants pour défendre les intérêts de la collectivité...

La poursuite d'une gestion serrée de nos charges de fonctionnement n'est donc pas l'engagement d'un jour mais une ligne de conduite qu'il est indispensable, et même obligatoire, de poursuivre sur le long terme.



Mairie, place Aristide Briand - BP 28 -34140 Mèze Tél.: 04 67 18 30 30 Mail: secretariat.dgs@ville-meze.fr Web: www.ville-meze.fr Directeur de la publication : Henry Fricou Rédacteur en Chef : Franck Billeton Comité de rédaction : Sophie Rolhion Rédaction : Franck Billeton, Lisbeth Saumade, Aurélie Sol Secrétariat de rédaction : Muriel Barthez Photos: Service communication Conception, réalisation maquette: Biotope -Béatrice Garnier, Frédéric Pruneau Impression: Soulié Imprimeur Avril 2013



Illustration de couverture : Stéphane Fongaro

D	Budget 2013 p. 2
	Ville en mouvement p. 3-4
	Jeunesse p.5-7
	Sport
5	Environnement p. 8-10
n	Brèvesp. 11
	Aco es fach!p. 12-13
	État civilp. 14
	Tribune libre p. 14
	Une image - Une histoirep. 15
	Agenda p. 16-17
	Brèvesp. 17
	Festivités/Culture p. 18-20

Rénovation du château de Girard

Le grand chantier de rénovation de la façade du château de Girard a débuté à la mi-mars. Prévus pour une durée de deux mois, ces travaux concernent la façade principale côté parc ainsi que les deux ailes latérales de l'édifice.

Dans un premier temps, un piquage complet sera réalisé sur l'ensemble des surfaces afin d'enlever l'ancien enduit. Un nouvel enduit lissé sera ensuite posé. La couleur finale des façades sera appliquée par un badigeon à la chaux teintée, dans le respect des techniques et des matériaux de l'époque. La couleur a d'ailleurs été choisie en fonction d'anciens pigments retrouvés sur les murs de la bâtisse.

Le chantier sera également mis à profit pour nettoyer et remettre en valeur les gargouilles et autres éléments de décoration de l'ensemble.

Le château de Girard constitue l'un des fleurons du patrimoine bâti de Mèze. Il a été construit à la fin du XVII^e siècle par la famille Muret, sur une ancienne métairie, en dehors des remparts de la ville. L'architecture est classique, comme tous les châteaux construits pendant cette période dans toute la région: escalier central et pièces voûtées de part et d'autre ainsi que deux tourelles symétriques.



Ravalement de façades du château de Girard.

En 1793, le château appartient à la famille Ronzier. Puis, en 1847, lors du mariage d'Angéla Ronzier avec Frédéric de Girard, le château devient la propriété des de la famille de Girard jusqu'à sa vente en 1995 à la ville de Mèze. Depuis 2005, la municipalité redonne au château de Girard ses lettres de noblesse, en ouvrant les espaces au public, en y localisant certains de ses services et en réaménageant le parc.



1560 m² de panneaux photovoltaïques sur le toit de la cave. (photomontage)

La cave coop à l'heure solaire

La réfection de la toiture de l'ancienne cave coopérative a été lancée en mars. La Ville y mène un grand projet d'installation de panneaux solaires photovoltaïques.

Après la dépose de toute l'ancienne toiture, le chantier a débuté par le renforcement de la charpente, l'installation d'une nouvelle couverture en plaques d'acier pour assurer l'étanchéité et la réalisation de l'isolation thermique de l'ensemble.

Sur les 1 809 m² de toiture du bâtiment, 953 panneaux photovoltaïques, soit une surface de 1 560 m², seront installés. Le principe retenu par la municipalité est celui de la location de surfaces de toitures à des producteurs d'électricité par le biais d'une convention d'occupation du domaine public. La redevance versée à la Ville se montera à 2 % du chiffre d'affaires annuel obtenu par la vente de l'électricité à EDF.

Sur le plan environnemental, cette installation permettra d'éviter le rejet de 128 tonnes de CO₂ par an dans l'atmosphère. La production générée annuellement équivaudra à la consommation d'environ 160 personnes.



Le préau solaire

au Sesquier

Le projet d'implantation d'un préau sur le site du Sesquier va bientôt voir le jour. D'une surface de 700 m², cette installation pourra accueillir des manifestations festives extérieures à l'abri du soleil de l'été ou des intempéries.

Le toit sera entièrement couvert de panneaux photovoltaïques pour de la production électrique. La construction du préau sera financée par l'exploitant de cette centrale solaire qui revendra l'électricité à EDF.

Du neuf à la **Maison du temps libre**



Le réaménagement du parvis de la Maison du temps libre est en cours. Ces travaux, réalisés par les services municipaux, viennent en complément du programme de réhabilitation et de valorisation du centre de loisirs et d'hébergement le Taurus. Les abords de la salle sont désormais entièrement recouverts d'un dallage en béton et seront agrémentés de plantations. Afin de permettre une meilleure utilisation du lieu, un local de rangement adossé au bâtiment actuel sera prochainement réalisé, ainsi que le ravalement des façades de la base nautique.

Chantiers à venir...

Réfection de la rue Privat

Après une phase de travaux consacrée au remplacement des conduites d'eau potable, le chantier de réfection de la rue Privat débutera en mai pour une durée estimée à un mois et demi. Afin de faciliter la circulation sur cet axe relativement étroit, le stationnement y sera interdit. Par ailleurs, comme l'expérience de l'été dernier

s'est avérée concluante, l'accès au quai Guitard sera fermé à la circulation durant la journée pendant la saison estivale. Une solution qui permet aux piétons de longer le port, de la place Camille Vidal au jardin Montet, en toute tranquillité et aux bars et restaurants de mieux aménager leur terrasse.

L'accès au parking de la Plagette s'effectuera par la rue Privat qui sera placée en circulation alternée.



Voiries

Dans le courant de l'année, d'autres travaux de voiries sont programmés. Le plus important concerne la réfection complète de la rue des Adieux (revêtement, trottoir, éclairage et un tronçon de piste cyclable), qui sera réalisée au début de l'automne. Parallèlement, un autre chantier concernera la rue des Salins (revêtement et mise aux normes des trottoirs). La rénovation des chaussées du centre ancien en pavés et pierre se poursuivra, dès la fin du printemps, par la rue Raspail puis, après l'été, par la rue Vieille des Remparts.

Aménagement du parking du château

Idéalement situé, le parking gratuit du château de Girard peut accueillir environ 160 véhicules. Compte tenu du revêtement actuel en tout venant, la circulation automobile soulève beaucoup de poussière, ce qui peut occasionner des gênes dans le voisinage.

Afin de remédier à cela, la Ville de Mèze lancera, dès la fin avril, un chantier d'aménagement global du parking. Ces travaux comprennent la pose d'un enrobé sur les voies de circulation et les places de stationnement, la réalisation des cheminements piétons en béton lissé et l'installation de nouveaux candélabres.

La pose du revêtement sur l'ensemble du parking nécessitera par ailleurs d'importants travaux d'évacuation des eaux pluviales et l'installation d'un séparateur d'hydrocarbures afin d'éviter les rejets dans le milieu naturel. Durant les travaux, qui s'achèveront à la mi-mai, l'accès au parking se fera uniquement par la rue Victor Hugo. Le stationnement sera fermé sur la partie sud du parking (côté rue Ronzier).

Signalétique des **équipements publics**

L'installation de la nouvelle signalétique en ville se poursuit. Après les commerçants, artisans et entreprises, l'accès aux différents équipements publics municipaux est désormais indiqué sur des panneaux posés dans les principaux carrefours.

Cette opération permet de renforcer l'attractivité de l'offre commerciale locale tout en contribuant à l'amélioration du cadre de vie par la suppression des anciens supports et des panneaux sauvages. La signalisation des bâtiments communaux s'inscrit, quant à elle, dans une démarche de qualité du service public de la municipalité.



Réforme des rythmes scolaires

La Ville prête pour 2013



Dès la rentrée 2013, la Ville de Mèze adoptera la semaine de 4,5 jours.

La réforme des rythmes scolaires a été décidée par le gouvernement par décret en date du 24 janvier 2013. Elle consiste principalement à mettre en place une semaine de 4 jours et demi d'enseignement. Tous les spécialistes des enfants et des rythmes d'apprentissages scolaires ont salué cette mesure comme favorable à l'intérêt de l'enfant. Elle s'impose aux collectivités locales dès la rentrée 2013 ou 2014. Chacun devra s'organiser en conséquence mais les services municipaux sont les plus impactés par ce changement.

Dès l'annonce de cette réforme, la maire de Mèze a demandé à son adjoint aux affaires scolaires et aux services municipaux de préparer des hypothèses d'organisation en respectant trois principes:

- l'intérêt des enfants et le respect optimum des rythmes chronobiologiques de l'enfant;
- la qualité du service public, notamment des activités périscolaires;
- le coût du service pour le contribuable et pour l'usager (les parents).

La municipalité a choisi d'appliquer la réforme dès la rentrée 2013, d'une part parce que si l'intérêt de l'enfant est pris en compte, il n'y a pas une année à perdre, d'autre part parce que la Ville

est prête à l'assumer dès maintenant. En 2014, Mèze perdrait l'aide financière de l'État qui permet de ne pas pénaliser les parents et les contribuables.

Après consultation des parents élus et des directeurs d'école à qui la Ville a présenté les conditions techniques et financières de la mise en place de la réforme, la municipalité propose d'adopter l'organisation suivante:

La prise en charge des enfants resterait inchangée dans son amplitude de 7h30 le matin, à 18h30 le soir. Grâce à l'aide de l'État versée dès 2013, le tarif de l'accueil périscolaire restera le même.

La journée scolaire débuterait à 9h et s'achèverait à 16h15, avec une pause méridienne de 12h à 14h.

L'accueil périscolaire du matin comme de l'après-midi, serait organisé autour d'activités de loisirs définies dans le cadre d'un projet éducatif territorial comme le prévoit la loi. La proposition de maintenir l'étude dirigée a été faite aux enseignants. Le mercredi à 12h, les enfants inscrits au centre de loisirs seront pris en charge et transportés en bus vers les ALSH. Ce transport sera gratuit.

Ces horaires correspondent au moment propice pour les apprentissages scolaires selon les études qui font autorité. L'achèvement de la journée scolaire trop tôt dans l'après-midi pourrait mettre la municipalité en situation de pénurie de locaux en raison du nombre d'enfants à prendre en charge.

Les communes de la circonscription de Sète débutent leur cours à 9h. Il est donc peu crédible de prétendre que cet horaire est contraire à l'intérêt de l'enfant.

Le coût financier de cette organisation est le plus modéré parmi toutes les hypothèses qui ont été étudiées et proposées. Cela permet d'éviter une augmentation de la fiscalité ou de la tarification de l'accueil.

En résumé, le dispositif présenté permet à la fois d'assumer la qualité du service public sans augmentation des impôts, d'offrir aux parents des solutions les moins pénalisantes financièrement et dans l'organisation de leur journée, et de s'assurer de la capacité des services municipaux à accueillir les effectifs prévisibles.

Mais pour l'instant, rien n'est figé. Les échanges se poursuivent avec les professeurs et les parents d'élèves. Au terme de cette phase de concertation, il reviendra au directeur académique des services de l'éducation nationale de décider de la solution qui sera appliquée à Mèze.

Les ateliers de l'espace jeunes

Depuis le début de l'année, l'espace jeunes propose, dans ses locaux, des ateliers à thème de 17h15 à 18h30 pour les Mézois de 10 à 17 ans. Manga, double dutch ou encore futsal, ces animations connaissent un vif succès.



Des apprentis mangakas

Une dizaine de jeunes de 10 à 15 ans s'initient, tous les jeudis, à l'art de la bande dessinée japonaise sous les instructions de Jean-Christophe Almodovar, intervenant extérieur spécialiste du manga.

L'objectif de cette initiative est de préparer une exposition qui sera présentée au salon du livre L'Étang de Lire organisé par la ville les 1er et 2 juin prochains. Les dessinateurs en herbe annonceront l'événement sur France 3 lors de la présentation de la météo le 31 mai prochain.

Créativité et acrobaties

Le **Double Dutch** est un vrai sport de sauts à la corde, avec ses règles et ses championnats. Cette discipline exige de grandes qualités sportives.

Dans une ambiance rythmée et entraînante, une quinzaine de jeunes se donnent rendezvous tous les lundis ou mardis pour entrer dans la danse entre deux cordes à sauter.





Futsal

toujours

Le vendredi soir une quinzaine de jeunes se réunissent au gymnase Gérard Rigal pour préparer les matchs de futsal, un sport collectif en salle dérivé du football avec des règles adaptées. Les mercredis après-midi ont lieu les rencontres face aux équipes des autres centres de loisirs de la région. L'objectif de l'atelier est de transmettre aux jeunes les valeurs sportives.

Contact ····· • Pour plus de renseignements

vous pouvez contacter les animateurs Tél.: 04 67 43 15 32

Mail: espacejeune.meze@wanadoo.fr

à la Calandreta

Le MHSC Décidement, le courant passe pien entre le montpelle. Constitute est déjà venue de Mèze. L'équipe de L1 de Montpellier, championne de France en titre est déjà venue Décidément, le courant passe bien entre le Montpellier Hérault Sport Club et la Ville à deux reprises sur le stade de Mèze pour des matchs de préparation. L'an dernier, deux joueurs avaient rendu visite aux élèves de l'école Jules Verne.

Le 2 avril, c'était au tour des pitchouns de la Calandreta de recevoir trois joueurs de

leur équipe fétiche. Adrien Coulomb, Gaëtan Charbonnier et Joris Marveaux ont passé une partie de l'après-midi à répondre aux questions des élèves et à signer des autographes sur les posters et écharpes aux couleurs du club distribués pour l'occasion, sous le regard bienveillant de Cyril Campos, le directeur de l'école et de Thierry Baëza, adjoint aux sports.

La générosité du MHSC est allée bien au-delà puisque les joueurs ont également offert à la Ville de Mèze près de 400 places pour le match Montpellier/Valenciennes du 6 avril.

Ces places ont été redistribuées au Stade Mézois, au FC Mèze, au club de futsal et aux joueurs de futsal de l'espace jeunes. Jamais le stade de la Mosson n'aura autant compté de supporteurs mézois du MHSC.



Judo Les pôles espoirs en stage à Mèze



Thierry Baëza, adjoint aux sports, et Christian Detranchant, président de la ligue LR de judo.

180 cadets des pôles espoirs de judo de Marseille, Nice et Montpellier ont effectué, à la fin du mois de février, un stage de 4 jours particulièrement intensif sur les tatamis du Taurus.

Les conditions d'entraînement et la qualité des installations sportives proposées à la salle Bernard Jeu et au dojo municipal ont été soulignées aussi bien par Louis Guiseppe, conseiller technique régional que par Christian Detranchant, président de la lique Languedoc-Roussillon de Judo. Une reconnaissance dont s'est réjoui Thierry Baëza, adjoint aux sports, qui a reçu la confirmation que les efforts de la commune pour la pratique du plus populaire des arts martiaux sont appréciés au plus haut niveau. Mèze est désormais reconnu comme un haut lieu régional du judo.

Mèze Bessilles à vélo!



Il sera bientôt possible de se rendre à la base de loisirs de Bessilles à VTT depuis la place des Tonneliers, via les pistes cyclables et les chemins communaux.

Cette liaison a été créée dans le cadre d'une convention entre la Ville de Mèze, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et l'association VTTHAU. Ce parcours de 10 km est dénommé «site VTT/FFC Bessilles - Pays de Pézenas». Il est labellisé par la Fédération Française de Cyclisme.

La commune est en charge, en collaboration avec le club de VTT mézois VTTHAU, de l'entretien et du balisage de ces chemins communaux qui permettront aux Mézois de se rendre jusqu'à la base de loisirs de Bessilles de manière sportive et respectueuse de l'environnement.



Les membres de VTThau.



Certification Afnor pour le port de Mèze

Les démarches engagées, depuis 2006, par la Ville de Mèze, en partenariat avec le conseil général, pour la gestion environnementale du port principal viennent de recevoir la certification du très rigoureux organisme de contrôle des normes Afnor.

Cette reconnaissance officielle valide l'efficacité et la pertinence des équipements ainsi que le mode d'organisation du service s'inscrivant dans le cadre de la protection du milieu naturel. Elle intervient après un audit réalisé sur site en juillet 2012 portant sur les aménagements réalisés et sur la qualité du service portuaire.

Au cours des dernières années, d'importants travaux

ont été réalisés sur la zone de carénage, sur la station d'avitaillement, mais aussi sur le parking de la place des Tonneliers afin d'éviter que les effluents toxiques ne se déversent dans le milieu. Les eaux noires et les eaux de cales des plaisanciers sont désormais récupérées par un «bateau pompe». Une déchetterie adaptée aux activités portuaires a aussi été créée sur la zone technique. À cela s'ajoute un travail de sensibilisation des plaisanciers aux bonnes pratiques de respect du milieu marin. L'augmentation constante des déchets et effluents collectés montrent que ces efforts de sensibilisation portent leurs fruits.

Cette certification Afnor a été délivrée le 17 décembre 2012 pour une durée de 3 ans. Des contrôles seront effectués



chaque année par des inspecteurs de l'Afnor afin d'évaluer le maintien voire le renforcement de la dynamique mise en place sur le port.

Contrairement à certains labels décernés sans cadre précis pour une valorisation touristique des communes littorales et des ports de plaisance, la certification Afnor s'appuie, elle, sur des critères extrêmement stricts. Elle est délivrée sur la base d'enquêtes poussées, menées sur site de manière totalement indépendante. L'Afnor est un organisme agréé par l'État qui élabore et coordonne les normes nationales.

Cette certification constitue donc la meilleure marque de reconnaissance possible de l'engagement de la commune pour sa gestion du port respectueuse de l'environnement.

Le port de Mèze couve les petits poissons

Engagé depuis 2007 dans une démarche de préservation du milieu marin, le port de Mèze a été sélectionné comme faisant partie des six ports pilotes associés au projet NAPPEX (Nurseries Artificielles Pour Ports Exemplaires).

À l'instar de Port-Vendres, Le Barcarès, Agde, Vendres et Six-Fours, le port de Mèze participera à une initiative expérimentale qui consiste à développer, puis mettre en place des modules (BioHut) qui offrent un habitat et une protection aux post-larves (très jeunes poissons) particulièrement vulnérables.

L'objectif de cette expérience est de valider l'efficacité du procédé, élaboré par la société Montpelliéraine Écocéan, en termes de main-

tien voire d'enrichissement de la biodiversité du littoral Languedocien. Il s'agit, pour les concepteurs de développer un procédé industriel clé en main pour les gestionnaires maritimes et portuaires.

Mardi 12 mars, des modules BioHut ont été installés dans le port de Mèze. Ils ont été fixés sur les quais et sous les pontons flottants.

Des plongeurs scientifiques du CNRS – Université de Perpignan viendront ensuite réaliser, durant le printemps et l'été, des comptages visuels réguliers des populations de jeunes poissons qui auront investi ces nurseries artificielles.

Ce projet est lauréat de l'appel à projet «génie écologique» lancé dans le cadre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité par le ministère de l'Écologie.

Il est financé par l'agence de l'eau Rhône, Méditerranée, Corse et le conseil général de l'Hérault.

Des nurseries artificielles pour petits poissons dans le port.



La nature gagne sur la Conque

Une nouvelle étape dans la préservation de la zone humide de la Conque a été franchie. Le Conservatoire du Littoral vient en effet d'acquérir une surface de 634 m² comportant un bâti de 55 m² pour une valeur de 77 500 euros. La construction sera démolie pour permettre à cet espace de retrouver son état naturel.

En 2009, le Conservatoire du littoral et des rivages lacustres a acquis une partie du site de la Conque. Ce dernier a confié la gestion de cet espace naturel à la Ville de Mèze, laquelle a décidé de s'appuyer sur les compétences techniques de l'ARDAM (Association de ressources et de développement des activités et métiers de l'environnement).

Des études des eaux, de la faune et de la flore permettent à présent d'identifier et d'orienter les mesures de gestion, de protection et de conservation du site.



Concours fleuri 2013

La ville de Mèze organise la seconde édition du concours fleuri.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'Agenda 21 local. La participation est gratuite. Ce concours est ouvert aux habitants de Mèze, aux associations, aux commerçants, aux artisans qui disposent de fenêtres, balcons, terrasses, façades, ou jardins visibles de la rue et qui souhaitent se lancer le défi de la plus belle ornementation florale.

Il est possible de participer dans l'une de ces deux catégories: maison, espace collectif avec jardin ou maison, appartement avec façade fleurie, balcon ou terrasse.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 mai 2013. Les participants contribuent à l'embellissement de la ville et du cadre de vie.

Un jury évaluera les réalisations à partir du 3 juin 2013. Les plus beaux fleurissements seront primés.

Pour s'inscrire, il suffit de remplir le formulaire ci-dessous (également disponible en mairie ou sur le site internet de la ville www.ville-meze.fr) et de le déposer à la mairie de Mèze, au plus tard le 31 mai 2013.



Environnemen

Jardin ayant remporté le premier prix lors du concours 2012 dans la catégorie Maison avec jardin.



Balcon ayant remporté le premier prix lors du concours 2012 dans la catégorie Balcon et terrasse fleuris.

À renvoyer à : Mairie de Mèze - Concours fleuri Place Aristide Briand 34140 Mèze aurelie.sol@ville-meze.fr / 04 67 18 30 53 avant le 1er juin 2013

BULLETIN	D'INSC	RIPTION	concours	fleuri
		- Mercular I		

29 00 CAST POOL		
NOM:		
PRÉNOM:		
ADRESSE :		
CATÉGORIES DE PARTICIPATION :		
☐ Catégorie 1: Maison avec jardin ou esp	ace commun visible de la rue	
☐ Catégorie 2 : Maison avec façade fleurie	, balcon ou terrasse visible de la rue	
	À Mèze le	
- My	Signature	





La façade du foyer municipal repeinte et 72 nouveaux cyprès dans le parc du château.

Parc du château de Girard

Remplacement des vieux cyprès

La revalorisation du parc du château de Girard se poursuit. Après la recomposition des pelouses et des décors du jardin à la française par le service des espaces verts de la Ville, le remplacement des arbres en fin de vie a été effectué. La revalorisation de cet espace a nécessité la suppression de cyprès vieillissants ainsi que de souches d'arbres déjà abattus qui nuisaient à la qualité paysagère du lieu.

Ces arbres viennent d'être remplacés par un nouvel alignement de 72 cyprès encadrant l'ensemble du jardin et suffisamment espacés pour créer des vues

et perspectives sur le fond du parc et pour ne pas cloisonner l'espace. Sur toute la partie longeant le parking, une haie de lauriers roses et blancs doublera l'alignement de

cyprès pour faire un écran plus continu entre le jardin et le stationnement.

La haie de buis est, quant à elle, conservée et étoffée. Plus tard, l'aire de jeux d'enfant sera déplacée derrière le château, sur un espace protégé du soleil de l'été par l'ombrage de grands arbres. De plus, la façade du foyer municipal donnant sur le parc du château a été entièrement repeinte dans une tonalité rouge brique inspirée des pigments utilisés sur les bâtisses italiennes.

Le cadre de vie à l'honneur

Pour la troisième année consécutive, la ville de Mèze conserve son label «Une fleur» au concours départemental des villes et villages fleuris qui récompense toute une équipe, élus et agents municipaux au service de l'environnement, de l'urbanisme et des espaces verts.





En 2010, un incendie touchait les habitations.

Contact ····· • **CCNBT – Brigade de police rurale** Tél. : 04 67 78 55 96

Le débroussaillement une obligation en zone exposée

Le débroussaillement est une obligation de l'article L-321-5.3 du code forestier qui le définit comme l'ensemble des opérations dont l'objectif est de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies.

L'obligation de débroussailler concerne uniquement les propriétés situées dans les «zones exposées». Cela comprend les bois, forêts, landes, maquis, garrigues, plantations ou reboisements et les terrains éloignés de moins de 200 mètres des lisières. Dans ces zones, le débroussaillement doit être réalisé de façon continue sans tenir compte des limites de propriété:

- 1. Aux abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toutes natures sur une profondeur de 50 mètres.
- 2. De part et d'autre des voies privées y donnant accès sur une profondeur de 10 mètres.

Les travaux sont alors à la charge du propriétaire des constructions, chantiers et installations de toute nature, **même si les travaux s'étendent sur la propriété du voisin.** Attention! Des contrôles d'exécution des travaux de débroussaillement sont effectués par la brigade territoriale de police rurale de la CCNBT.

Aux cartes citoyens!

Samedi 23 mars, dans le cadre de la cérémonie de citoyenneté, le maire de Mèze en qualité de représentant de l'État sur la commune, a remis leur première carte électorale à plus d'une vingtaine de jeunes mézois âgés de 18 ans en présence de leurs parents, des commissaires communaux de la commis-



sion de révision de la liste électorale nommés par le préfet et le président du tribunal de grande instance et des adjoints et des conseillers municipaux. Dans son discours, le maire a rappelé, aux jeunes, l'importance de leur participation à la vie citoyenne et au débat démocratique. Il a également mis l'accent sur les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qui fondent la République française et sur les droits, les devoirs et les responsabilités que leur confère leur majorité.

sur les revenus

Une permanence d'information pour la déclaration des impôts sur les revenus 2013 se **Déclaration des impôts** tiendra les jeudis 16 et 23 mai de 8h30 à 12h à la Trésorerie de Mèze, place Baptiste Milhau. Renseignements également disponibles sur le site :

http://www.economie.gouv.fr/impot-sur-revenulancement-de-la-campagne-2013

Facture d'eau

Nouveau mode de paiement

La Ville de Mèze est désormais l'unique interlocuteur pour le paiement des factures de consommation d'eau et d'assainissement (anciennement géré par la SDEI).

Le service de l'eau a également mis en place la mensualisation des factures calculées pendant dix mois sur la consommation de l'année précédente. Le 11e mois, après un relevé des compteurs, une nouvelle facture révèlera un solde à paver ou un remboursement à percevoir.

Désormais, les abonnés ont le choix entre deux modes de paiement: La mensualisation ou deux factures par an payables par prélèvement automatique ou directement au Trésor public.

En cas de problème sur le réseau d'assainissement, la SDEI continue d'assurer l'entretien et la réparation des infrastructures.

Contacts Service de l'eau

Mairie annexe II Rue de la cave coopérative 34140 Mèze Tél.: 04 67 51 89 07 Service-eau@ville-meze.fr

Lvonnaise des Eaux - SDEI

12 route de Bessan 34340 Marseillan Service client 24/24h: 0810363363

INFOS **PRATIQUES**

Inscriptions sur les listes électorales

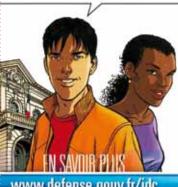
Dans le cadre de la modernisation de l'administration, la ville de Mèze

est en lien avec le site Internet monservicepublic.fr

Désormais, il est possible de s'inscrire en ligne sur les listes électorales. Même si l'inscription est possible dès 2013, les nouveaux électeurs voteront à partir du 1^{er} mars de l'année suivante, après la révision annuelle des listes. Pour voter en 2014, il faut donc s'inscrire avant le 31 décembre 2013, soit en ligne, soit au service élections situé au rez-de-chaussée de la mairie.



J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



www.defense.gouv.fr/idc

Recensement citoyen

Grâce au site monservicepublic,fr les jeunes Mézois âgés de 16 ans peuvent effectuer leur recensement citoyen. Ce dernier ouvre des droits... À qui? Garçons et filles de nationalité française.

Ouand? Dès le lendemain de leurs 16 ans.

Avec quoi? Une carte d'identité, le livret de famille et un justificatif de

Pourquoi? L'attestation de recensement est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP...). Pour effectuer la Journée Citoyenne (JC). Et pour l'inscription d'office sur les listes électorales. Le recensement peut aussi se faire au service élections de la mairie.

Contact Service élections - Mairie de Mèze

Place Aristide Briand 34140 Mèze Tél.: 04 67 18 30 43 Mail: elections@ville-meze.fr





Succès à la clé pour le repas des aînés

Le repas annuel des aînés, offert par la Ville de Mèze, a eu lieu le 9 janvier à la salle Bernard Jeu. 470 convives, entourés d'Henry Fricou, maire de Mèze, des membres du conseil municipal et du conseil d'administration du centre communal d'action sociale ont dégusté un menu de gala concocté par le service de restauration municipale dans une ambiance festive et animée par le groupe de Georges Olivier. 1 400 autres Mézois avaient, quant à eux, choisi de bénéficier du colis de Noël composé de produits du terroir.

Près de 1000 participants à la fête des vignerons de Mèze

L'édition 2013 de cette grande manifestation consacrée à la découverte et à la dégustation des vins du terroir mézois a remporté un nouveau succès populaire. La Saint-Vincent est organisée chaque année, au mois de janvier, dans l'ancienne cave coopérative réhabilitée par la commune.

Une nouvelle reine **Pour Mèze**

Le 12 avril dernier dans la salle de l'ancienne cave coopérative, le maire, Henry Fricou a sacré la nouvelle reine de Mèze, Estelle Esquiva et ses deux dauphines.



De gauche à droite, Tamara Boivin, 1^{re} Dauphine, Estelle Esquiva, Reine de Mèze 2013, Henry Fricou, maire de Mèze, Rebecca Parsi, 2^e dauphine et Chantal Estadieu, adjointe au maire et reine de Mèze 1972.

Ambiance Copacabana dans les rues de Mèze

Le 19 février, près de 1 000 élèves, toutes classes confondues, ont participé au carnaval brésilien organisé par la ville de parfois faites maison, ont fait vibrer le samba, sous la baguette de Mathieu Chede musique.



Voilà un succès qui ne se dément pas! Plus de 1100 Mézois ont répondu présent à l'invitation d'Henry Fricou, maire de Mèze, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux à la population qui s'est déroulée le 11 janvier à la salle Bernard Jeu. Comme il est de coutume, le premier magistrat a profité de l'occasion pour dresser un bilan de l'année écoulée et présenter les projets de la Ville pour l'année 2013.

Vœux à la population





Les trompettistes mézois à l'honneur



Le 2 février, les élèves trompettistes de l'école municipale de musique de Mèze ont pu s'initier à l'improvisation avec leur professeur David Clémente et Claude Nadalet, trompettiste professionnel. Ils ont notamment pu expérimenter différentes techniques d'apprentissage pour préparer leur audition de fin de journée qui fut un réel succès.

Les 6° de Mèze rencontrent le maire

«Comment devient-on maire?», «Les journées du maire sont-elles chargées?», «Qu'est-ce qui donne envie d'être élu?», «Auronsnous un jour une piscine à Mèze?», «Le maire prend-il tout seul les décisions?», « Étes-vous rémunéré pour votre fonction?»... les questions des élèves des classes de 6e du collège Jean Jaurès ont fusé lors de leur rencontre avec Henry Fricou, maire de Mèze, le

Plus d'une centaine d'adolescents sont venus visiter la mairie et la salle de la république dans le cadre de leur projet pédagogique

d'éducation civique. Toute l'après-midi, le maire les a accompagnés et a répondu à toutes les questions. Il a expliqué à ces jeunes citoyens qu'être élu est une vraie responsabilité et qu'il faut vouloir travailler pour tous les Mézois et pour l'avenir de la cité.

Un livret «A la découverte de ta commune » et un goûter ont été offerts à chaque élève à la fin de la journée.



JANVIER 2013

Naissances

BRIÈRE, Florentin Sacha MATTIA, Lisa GOBBO, Ambre GRANDTURIN, Antoine FORES-TIER HUSSON, Hugo PRUVOT, Timothé NOVA, Evan BON-HOMME

Jean-Baptiste GARCÈS 74 ans époux DÉJEAN, Josefa ROMERA NAVARRO 92 ans veuve SANCHEZ SANCHEZ, Alban PIERRE 81 ans divorcé de DAYDÉ, Félix BERNHEIM 89 ansépoux HAVET, Louis COUP-TEAU 86 ans époux MARTY, Adrien ANDRÉ88 ans époux RANC, Marie-Aimée AUFORT 49 ans célibataire, Françoise LEANDRI 86 ans veuve ROUXEL, Jacqueline GIRARD 81 ans épouse CHAMBRIN, Gaby MAURICE 78 ans épouse COMTE

FÉVRIER

Naissance

Emma BOERSCH, Busé TAN-GUC, Tom SIONNEAU, Adil MESSAHEL, Lana JEANJEAN AZCON, Valentine RAVEL, Mathis GRAYON, Zoé DORE

Mariages

Younes CHARABI et Asmaâ

Décès

Fernande VIDAL 93 ans veuve BRILL, Emilienne AUCESSY 91 ans veuve GALLIENNE, Claudette TAILLANDIER 91 ans veuve TARDIVEL, Renée TEYSSON 93 ans veuve ALCO-VÈRE, René PLANTIN 76 ans époux LAURENT, Pierre CABUT 48 ans époux GROS, Alphonse BETTI 67 ans divorcé de COL-LADO, Jacqueline TINEL 88 veuve VANDEPUTTE. Jean HAUUY 86 ans époux MAGUET, Lydie OLIVER 82 ans veuve VIUDEZ, Carmelo PIPI-

TONE 74 ans époux COLOMA, Any GARCIA 67 ans épouse JARQUE ARGILES, Harilaos MOLIN 85 ans, époux ROMEG-GIO, Joséphine CABROL 95 ans divorcée RANDOULET, Sauveur MALTÈSE 80 ans époux TURANO, Jean BORREL 87 ans époux PICCOLO, Raymonde SUDRE 91 ans veuve ROU-VIERE, René LUCCHESI 84 ans époux VIGIÉ, Lucienne SAN-CHEZ 83 ans veuve FERNAN-DEZ, Marie BOUQUET 91 ans épouse BALBI, Gérard RUIZ 55 ans célibataire, Jackie RANC 58 ans époux SOTO

MARS

Lilly PERRA, Gabriel RAYNAL, Lana BONDON, François DU-PLAN, Léa COULON, Morgan GARCIA, Jules BILLOD, Marie GANIGAL, Sheyna HOLBEE

Daniel FELTIN et Sophie GUI-BAL, Jamel ABAD et Hanissa BONNAANAA, Frédéric GANI-GAL et Audrey CARON

Joseph DURAND 85 ans époux GUIBAL, Michel LECOQ 68 ans époux GOURDOUZE, Josette VINAS 81 ans divorcée FER-NANDEZ, Gérard TARROUX 64 ans époux SAISON, Chantal CHAUVEAU 69 ans divorcée ALBERT, Madeleine VANDE-VYVERE 87 ans veuve DAVID, André CALAS 81 ans époux BALMEFREZOL, Marceau MAR-CHANDISE 89 ans veuf GUÉ-VEL, Patricia PEYRIDIEUX 57 ans épouse LECLAIRE, Simone HANS 96 ans divorcée BOYON. Pierre DURAND 81 ans époux ROMÉRA, Henri ALEXANDRE 87 ans veuf HELLIN, Marcel OBERTI 75 ans époux COU-LOMB

état civil Le «Franco» nouveau

est arrivé!

Gérard Franco l'auteur, compositeur et interprète local vient de sortir un nouveau single à l'empreinte antillaise et occitane intitulé «Le tambou-



rin». Le premier titre du CD est un hommage au sport traditionnel éponyme, sur une musique de biquine très entraînante. Quant au second titre, il rappelle le monde des joutes grâce aux notes de graïle, hautbois languedocien et de tambournet, petit tambour, les deux instruments qui résonnent sur les tintaines chaque été.

Le CD est disponible au «Point Presse» place Aristide Briand.

Site web: www.gerardfranco.com

ribune *IIDre*

Ces propos sont sous la stricte responsabilité de leurs auteurs (loi de démocratie de proximité du 27 février 2002).



Beaucoup de Mézois sont sensibles à l'amélioration continue de la qualité des rues, des places et des divers aménagements urbains. Ils nous le disent régulièrement, «Mèze change, la ville est bien entretenue et c'est agréable».

Certes, cela ne va pas assez vite pour les uns ou bien cela coûte trop cher pour les autres... Nous avons donc adopté une ligne de conduite claire, suivie avec constance:

- Faire des économies de fond sans mettre en péril le service public rendu aux Mézois;
- Entretenir notre patrimoine, aménager notre ville, et ce, sans avoir recours à l'augmentation des taux d'imposition communaux.

Ce gel des taux de la fiscalité est reconduit en 2013 pour la 10e

Cela est rendu possible par la gestion rigoureuse et raisonnable que nous nous efforçons de mener. Les perspectives d'avenir nous montrent que, plus que jamais, nous devons maintenir ce cap. L'État nous promet, en effet, des coupes sombres dans les dotations aux communes et, dans le même temps, nous transfère de nouvelles charges comme la réforme des rythmes scolaires par exemple.

Il faut préciser que les élus ne sont pas les seuls à contribuer, par leurs décisions et leurs choix, à la maîtrise des coûts de fonctionnement de la collectivité. Les agents des services municipaux s'impliquent pleinement dans cette maîtrise de nos dépenses tout en maintenant la qualité du service public proposé aux habitants de Mèze. Cela mérite largement d'être souligné.

L'équipe municipale met tout en œuvre pour maintenir cette gestion exigeante, convaincue que la plus large partie de nos concitoyens adhère à cette ligne de conduite.

> Mireille Lourdou adjointe aux finances et au personnel



Dette de la ville 2003 : 13,7 millions- 2013 : 20,4 millions, pourtant les recettes d'impôts locaux augmentent de 100 % (3.5 à 7 millions d'euros)... Et chaque année, aux vœux, la majorité PS-Ecolo-communiste vous dit que la ville se désendette et que les impôts locaux sont stables. L'enfumage, c'est maintenant. Plus de 42500 euros dépensés en frais d'avocat... Un directeur général des services qui refuse d'informer un élu... C'est la vérité absente des

autres pages de ce bulletin municipal...Gilles PHOCAS, www.mezinfos.fr, www.qillesphocas.fr



www.democratie-mezoise.fr Démocratie Mézoise

C'est à se demander si à Mèze les élections municipales auront bien lieu dans dix mois ? À moins que d'aucuns pensent que tout soit déjà écrit ? Seul candidat actuellement déclaré depuis janvier : Henry FRI-COU maire sortant.

Or depuis, pas de tract dans les boîtes aux lettres de la part de listes concurrentes ni même d'éventuel candidat ou candidate... Pas de programme en vue. Juste de la polémique stérile et réchauffée sur internet. C'est distrayant pour les gens qui s'ennuient mais rien n'est constructif pour le devenir de notre commune. Dommage...

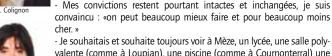


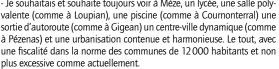
Pour ma part, autant être clair et répondre de suite à la question qui m'est posée régulièrement.

- « Je n'ai pas l'intention de présenter une liste en 2014. 11 ans à siéger dans l'opposition sont suffisant.»
- Battu en 2004 (avec 47 % des suffrages) sous la bannière Udf-Umpcap21, dans un duel mémorable avec le maire sortant (Ps, Vert, Pc)
- Rebattu en 2008 (sans étiquettes, avec 34 % des suffrages) dans une triangulaire face au maire sortant (54 % Ps, Vert,Pc) et le candidat Ump (12 %) qui s'était maintenu.

Aussi, maintenant je dis:

« Place à d'autres candidats... Du moins je l'espère... »







Gwénaël LECLERE Responsable groupe d'opposition

Une imageUne histoire

par Alain Cambon

La musique mézoise du bon vieux temps

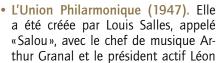
Sans être forcément des mélomanes avertis, les Mézois, fêtards dans l'âme, ont toujours apprécié avec ferveur et enthousiasme, la présence de fanfares et de groupes musicaux dynamiques mettant le village en liesse, noyant ainsi leurs soucis dans les festivités, au rythme de leur musique.

Les sociétés musicales à Mèze depuis 1885

- La Société Philarmonique (1885). Son siège était situé au café du commerce. Elle est dirigée successivement par M. Azema, Jules Campagnac, Joseph Cartier. Louis Dreuille. À la belle saison les Mézois venaient nombreux assister aux concerts donnés sur le kiosque. Elle cessa son activité en 1904. C'est Louis Flourens qui reprit «la baguette» en 1910 jusqu'à la guerre de 14-18.
- · L'Étoile du Midi (1890). Créée par Joseph Lacroix, elle fusionna en 1898 avec l'Union Musicale dirigée par M. Pradelles, professeur de musique aux écoles. M. Bouisson et Arthur Granal succédèrent à M. Pradelles. Comme la Société Philarmonique, l'Union Musicale disparaît en 1904.
- · L'Avant-Garde (janvier 1901). Après la querre de 14, en 1921 elle reprit son activité, renforça son effectif avec la venue de 80 musiciens et devint fanfare avec trompettes de cavalerie. À la suite de fréquents désaccords, plusieurs musiciens se détachent de l'avant-garde et créent une nouvelle société: Le Réveil Mézois, en 1924, ce qui n'empêche pas les deux sociétés de participer ensemble aux diverses manifestations officielles de 1930 à
- La Fanfare Scolaire (1910). Créée par la municipalité Baptiste Guitard, elle était dirigée par le professeur de musique des écoles M. Flourens, très patient devant le chahut des élèves durant les cours de solfège. Six mois après sa création, la Fanfare Scolaire participait à la cavalcade du 9 Avril 1911 appelée à cette époque « Fêtes de la Charité». Ils n'avaient que deux morceaux à leur répertoire: «la Marseillaise» et le pas redoublé «Le Touriste». La municipalité avait construit, spécialement pour les jeunes musiciens, un immense violon installé sur un char. La guerre mit fin à la Fanfare Scolaire.
- L'Harmonie Indépendante (1932). Elle a été créée par son chef, Joseph Cartier, secondé par Arthur Granal.

- Son appellation était loin de faire l'unanimité... Elle disparut en 1934.
- L'Avant-Garde Réveil Mézois (1936). Sous l'impulsion d'Alphonse Durand, malgré certaines réticences, l'Avant-Garde et le Réveil Mézois fusionnent dans l'intérêt général.
- L'Aigue Marine (1936). Société musicale scolaire, l'Estudiantine Aigue Marine créée par Antonin Salles, directeur de l'école des garçons et professeur de musique. Regroupant

quitares, accordéons et mandolines, cette musique brillait par son originalité et disparut quelques années plus





1910 : les musiciens de l'Avant-Garde se restaurent sans fausse note avant de participer au défilé des jouteurs.

Bessière. MM. Bonnet, Guttermann, Robert, Cassagnes, Louis, Haesler, Antoine Royo ont succédé à Arthur Granal. Tous donnèrent des leçons de musiques aux élèves des écoles. C'est en 1964 que l'Union Philarmonique a émis ses dernières notes.



1956 : l'Union Philharmonique. Au 1er rang assis de gauche à droite : M. Fronze, G. Durand, H. Michel, M. Fabre, M. Bordes, président, A. Montet, Maire de Mèze, M. Guttermann, chef de musique, J. Iché, J. Soulié, J. Cablat, L. André. 2e rang: R. Remeize, C. Sarais, J. Granier, J. Veyrac, M. David, G. Sala, A. Capestan, A. Laurens, J. Garcia, M. Gros, M. Gomez, M. Segond, L. Pensiot, F. André. 3° rang: M. Py, G. Veyrac, M. Gomez, R. Granier, P. Lingry, F. Fongaro, H. Huguet, J. Mora, H. Moreno, R. Alran.

Photos: collection Alain Cambon

Agenda des manifestations : avril mai juin juillet

AVRIL

- Samedi 20 à 17h à l'église Saint-Hilaire concert «Vox Belarus», dans le cadre du Festival interreligieux de musiques sacrées.
- Samedi 20 et dimanche 21 de 8h à 22h au gymnase Bernard Jeu patinage artistique, danse sur roulettes Trophée de l'Hérault regroupant plus de 300 patineurs venus de différentes ligues de France, Espagne, Italie, Andorre...
- **Dimanche 21** à 15h au stade du Sesquier **football** FC Mèze PCAC.
- Mercredi 24 à 14h au cinéma municipal Le Taurus cinépitchoun «Le petit roi et autres contes», projection, atelier et goûter.
- Samedi 27 toute la journée au stade du Sesquier tournoi de football du FC Mèze.
- Samedi 27 et dimanche 28 de 9h à 19h au gymnase Bernard Jeu judo, demifinales du championnat de France seniors.
- Dimanche 28 à 10h départ devant la mairie cérémonie commémorative du 68e anniversaire de la Libération des camps de concentration.
 - **Cinépitchoun** à 15h au cinéma municipal Le Taurus «Le petit roi et autres contes», projection et goûter.
- Mardi 30 à 16h30 au cinéma municipal Le Taurus cinépitchoun «Couleur de peau: Miel», projection et goûter.

MAI

- 1er et 8 corso fleuri (photo ci-dessous).
 Défilé de chars et de groupes dansants.
 Sortie du Bœuf et du Chevalet. Fête foraine et bal sur l'esplanade.
- Samedi 4 de 8h à 19h30 au gymnase

- Bernard Jeu **tournoi de judo** championnat 2º et 3º divisions seniors et coupe/ critérium cadets.
- **Dimanche 5** à 15h au stade du Sesquier match de **football**, Stade Mézois Pérols.
- Mercredi 8 à 10h devant la mairie cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945.
- Samedi 11 et dimanche 12 7° salon tout terrain de 4x4 «O'Thau Vertes» toute la journée au Mas de Garric. Entrée libre
 - **Tournoi de badminton** dès 9h au gymnase Bernard jeu 4° Grand Prix de la Ville de Mèze.
- Dimanche 12 à 9h30 au Sesquier course à pieds de 20 km «Les mille pattes».
- À 15h au stade du Sesquier match de **football** FC Mèze Cers.
- Jeudi 16 à 18h30 au château de Girard rencontre philosophique avec Michel Negrell «Une société égalitaire et libertaire».
- Les 18 et 19 régate de voiliers habitables «Les 24h de Thau».
 17e Rencontres de la chanson occitane
- «Les voix de mai». Défilé dans les rues de la ville, interprétations individuelles, en chœurs ou en groupes dès 10h au foyer municipal.
- Du 18 au 20 toute la journée au stade du Sesquier tournoi de football du Stade Mézois.
- Du 25 au 28 régate de voiliers habitables interentreprises sélective pour le championnat de France corpo, «La coupe Neptunium».
- Les 25 et 26 14° Fête du nautisme, balades sur l'étang, rames traditionnelles, planche à voile, dériveur, canoë kayak,

- catamaran, aviron, simulation de kite surf.
- Dimanche 26 à 15h au stade du Sesquier match de football Stade Mézois – Saint-Clément.

JUIN

- Samedi 1er et dimanche 2 salon du livre jeunesse et environnement «L'Étang de Lire». Ateliers, d'illustration, de peinture sur cerf-volant et d'ombres chinoises, contes, dédicaces d'auteurs et d'illustrateurs, expositions, spectacles, défis scientifiques et maquillages toute la journée au château de Girard.
- Dimanche 2 départ 8h30 au Sesquier 2^e
 Rando du Bœuf, parcours VTT.
- Les vendredi 7 et samedi 8 à 20h au foyer municipal spectacle de l'association théâtrale «La noce chez les petits bourgeois» de Bertolt Brecht présenté par la troupe «L'atelier en marche».
- Dimanche 9 à 11h au Clos du moulin kermesse de la maison de retraite.
- Vendredi 14 à 19h au foyer municipal spectacle de l'atelier théâtre enfants de l'ASCM «Le pays de rien» de Nathalie Papin et adultes «La dernière tasse» comédie policière de Pierre Houdy.
- Samedi 15 à 21h à la salle Bernard Jeu gala de GRS.
- Du lundi 17 au samedi 22 «Semaine musicale», avec plusieurs projets présentés chaque jour par l'école municipale de musique: steel drums et musiques traditionnelles colombiennes, chœur de clarinettes, chorale et orgue, guitare et marimba...
- Les vendredi 21 et samedi 22 à 21h au gymnase Gérard Rigal gala de danse de Blues Calypso.
- Vendredi 28 à 18h30 dans le parc du château de Girard cérémonie des nouveaux Mézois.
- Les vendredi 28 et samedi 29 à 20h30 à la salle Bernard Jeu gala de danse de l'ASCM.
- Du vendredi 28 juin au mardi 2 juillet
 Festival de tango «Les Nuits Tanguera».
 Apéros tango, conférence, initiations,
 bals et spectacle sur le port, l'esplanade
 et au chai de Girard.
- Dimanche 30 dès 10h30 à la chapelle des Pénitents, Saint-Pierre, fête traditionnelle du saint patron des pêcheurs.



JUILLET

- Mardi 2 à 20h30 à la maison du temps libre spectacle «L'entre deux mers». Une adaptation de faits historiques par la troupe d'enfants Les planches vertes, qui interprètent Molière croisant le Contrôleur des Finances, monsieur Colbert à «l'Auberge de l'Entre 2 Mers», qui croise à son tour Pierre-Paul Riquet, bâtisseur du Canal Royal.
- Vendredi 5 à 20h lancement de la saison estivale avec l'orchestre Paul Selmer

- place des Tonneliers. Restauration sur place.
- Samedi 6 L'étang record, runs de vitesse sur un demi-mile nautique sur diverses embarcations. Ouvert à tous sur la plage du Taurus.
- Les samedi 13 et dimanche 14 Fête nationale.
- Du vendredi 19 au dimanche 21 Festival de Thau, concerts tous les soirs sur la place des Tonneliers.
- Vendredi 26 à 21h à l'église Saint-Hilaire

concert du ténor Roberto Galbès.

 Dimanche 28 Fête du bouletchou. Exposition, mariage 1900 et défilé en musique de la mairie à la Plagette, reconstitution de la pêche au bouletchou, brasucade, bal traditionnel et festif.

Contacts Mairie annexe 1

Château de Girard Service culturel et des festivités Tél.: 04 67 43 86 04 Service des sports

Tél.: 04 99 04 02 01

Picpoul de Pinet

décroche l'AOC

Ce célèbre vin de cépaqe dont le terroir épouse les hauteurs de l'étang de Thau, a obtenu, le 14 février à Paris, l'appellation d'origine contrôlée (AOC). Une décision votée à l'unanimité par les 47 membres du comité national de l'Inao (Institut national des appellations d'origine).

Jusqu'à aujourd'hui, Picpoul de Pinet était l'un des terroirs de l'appellation Coteaux du Lanquedoc qui, lors de sa création en 1985, avait regroupé de nombreux vins délimités de qualité supérieure (VDQS). La présence du cépage blanc Piquepoul est attestée sur le terroir depuis le XIVe siècle.

Qui n'a pas accompagné un plateau de coquillages d'un verre de Picpoul de Pinet? Son terroir, c'est la mer. C'est une terre marine toute nimbée du souffle bleu de la Méditerranée. Son vignoble, historiquement implanté autour de l'étang de Thau regroupe six communes: Castelnau-de-Guers, Florensac, Mèze, Montagnac, Pinet, Pomerols. Il ne produit que des vins blancs à base d'un cépage unique: le Picpoul. C'est aujourd'hui, la plus grande appellation de vin blanc du sud de la France.

«L'étymologie de Piquepoul comporte plusieurs zones d'ombre. L'hypothèse la plus couramment mise en avant évoque la manie qu'avaient les poules de « piquer » les grains éparpillés sur le sol. En effet, le Piquepoul est un cépage qui s'égrène très facilement d'où de nombreux grains par terre.»



Le Picpoul en chiffres

Superficie en production: 2 400 ha délimités en Picpoul de Pinet

dont 1 400 ha actuellement en production

Aire de production: Castelnau-de-Guers, Florensac, Mèze,

Montagnac, Pinet, Pomerols.

Nombre de producteurs: 24 caves particulières; 4 caves

coopératives

Production annuelle: 70 000 hectolitres.

Couleur produite: blanc.

Commerce: France (60 %) et export (40 %)



Le «web mobile»

de la Ville de Mèze





La Ville de Mèze a lancé, au début de l'année, une version de son site Internet adaptée à la lecture sur les smartphones et les tablettes tactiles.

Les internautes connectés à la 3G ont ainsi accès aux dernières «actualités» municipales. Ils peuvent aussi consulter l'agenda mensuel des manifestations sportives, festives et culturelles. Le programme du cinéma municipal le Taurus avec horaire des projections et synopsis des films est également disponible. Le web mobile donne aussi accès au dernier numéro du bulletin municipal de Mèze.

Enfin, côté pratique, ce « mini site » contient un annuaire de l'ensemble des services municipaux, une liste de numéros utiles (urgences, écoles, services publics...), les possibilités d'hébergement sur Mèze ainsi que des liens directs vers les sites de météo locale.

Ce web mobile est accessible depuis le navigateur Internet des smartphones.

Web mobile de la Ville de Mèze: www.ville-meze.fr/mobile

EXPOSITIONS...

Du gestuel au figuratif

peintures de Dany Gautheron.

Jusqu'au 10 mai à la bibliothèque municipale.

Douceurs trompeuses

de Aude Jonquères d'Oriola

Adoratrice de Matisse, l'artiste sait faire claquer les couleurs, les assembler, épurer au maximum ses œuvres pour arriver à l'essentiel.

Aude Jonquères d'Oriola travaille à l'impulsion. Elle se plaît à superposer différentes techniques et marie à merveille les pastels gras et la peinture à l'huile tout en incrustant des papiers de soie.

Du 2 au 24 mai au château de Girard. Vernissage mardi 7 mai à 19h. Les jeudis, samedis et dimanches de 10h à 12h30. Les mardis, mercredis et vendredis de 15h à 19h (fermée le lundi). Entrée libre.



Entre Barcelone et Montpellier

Pavements et cheminées de faïences des châteaux de Mèze XVIIIe - XVIIIe siècles

L'exposition présentée durant l'été au château de Girard a pour objectif de valoriser un pan du patrimoine méconnu de la commune, à savoir deux ensembles de carreaux de faïence ayant orné deux des plus belles demeures de Mèze.

Lors de son acquisition par la commune le château de Girard possédait, dans une cheminée, un revêtement de carreaux de faïence à décor bleu sur fond blanc. Sauvés in extremis de la main des pillards, 34 carreaux ont été protégés au titre des Monuments historiques et restaurés, pour certains d'entre eux, au Laboratoire d'archéologie médiévale et moderne en Méditerranée d'Aix-en-Provence.



Ce panneau émaillé, sorti des fours de la manufacture royale de faïence de Montpellier au cours de la première moitié du XVIII^e siècle, n'est certainement pas arrivé à Mèze par hasard. Les Muret, propriétaires du château à l'époque, côtoyaient les maîtres de la fabrique montpelliéraine.

Ces carreaux sont autant de petits tableaux peints de fleurs, d'animaux, de paysages et de personnages vêtus à l'oriental.

L'existence d'un autre ensemble de 86 carreaux de faïence a été révélée au château de Creyssels. Datés du milieu du XVII^e siècle, ces carreaux émaillés polychromes proviennent des officines de Catalogne. Ils ont orné un sol de la demeure construite vers 1645-1650 par Gabriel Creyssels, alors receveur de la Bourse de Lanquedoc.

Les Creyssels, comme d'autres notables Languedociens et Provençaux, apprécient particulièrement les «rajoles» colorés et attrayants, représentant des batailles navales bordées de frises d'acanthes, de palmettes ou de pointes de diamant.

La Ville de Mèze a le privilège de conserver deux remarquables ensembles décoratifs témoignant de l'usage des grands décors de faïence en Languedoc.

L'exposition permettra aux habitants de Mèze de découvrir le patrimoine de leur commune. Pour l'occasion, un ouvrage de la collection «Duo monuments, objets» édité par la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) sera à la disposition du public.

Vernissage, samedi 22 juin 2013 à 18h30. Exposition du 23 juin au 29 novembre au château de Girard.

Jeudi, samedi et dimanche de 10h à 12h. Mardi, mercredi et vendredi de 15h à 18h (fermée le lundi et les jours fériés). Entrée libre.

Le vernissage sera suivi à 20h30 d'une soirée «Jazz sous les Pins» avec le Big Band de La Grande-Motte dans le parc du château de Girard - Entrée libre.

Raconte moi...

de Delphes

Les œuvres de Delphes dépeignent des personnages aussi libres et indépendants que l'artiste elle-même. Originaire d'Avignon, Delphine Riffard, alias Delphes, s'inspire de la culture tauromachique.

Dans une palette aux couleurs vives, elle capte la lumière provençale pour mettre en scène des jeux d'amour et de gloire.

Du 28 juin au 11 août au chai de Girard, entrée libre. Vernissage jeudi 27 juin à 18h30.



Pierre François

Six ans après la disparition de Pierre François, la chapelle des Pénitents retrouve l'artiste et le poète qui a tant de fois réjoui son chœur séculaire.

L'exposition propose un voyage à travers l'œuvre de cet homme libre et authentique, ce peintre inclassable qui s'est toujours tenu éloigné des sentiers battus comme des médias. «Il était artiste comme on est soleil ou cigale, avec le même naturel, la même évidence, la même force paisible », disait de lui son ami, l'écrivain Yves Rouquette.

Vernissage le jeudi 11 juillet à 18h30 Exposition du 12 juillet au 31 août à la chapelle des Pénitents. Tous les jours de 10h à 12h et de 15h à 19h (sauf lundi). Entrée 2 euros au profit de la restauration de la chapelle. Renseignements au 04 99 04 02 03.



23° édition du Festival de Thau

du 16 au 21 Juillet 2013

Une édition qui veut marquer un retour aux sources du festival avec la volonté de proposer la découverte d'artistes qui dessinent le paysage musical d'aujourd'hui. La volonté également de mettre en avant des projets originaux comme The Lightnin 3, Eric Legnini invitant Mamani Keita et Hugh Coltman. Le festival 2013 rend un hommage au Mali avec la venue de Salif Keita et Ballaké Sissoko. L'événement, c'est Ondatrópica, grand orchestre colombien, qui rassemble des artistes de légende et les musiciens de la jeune génération. L'Amérique du Sud et le Mali sont donc les temps forts de cette édition marquée aussi par le mélange d'artistes du monde et d'artistes régionaux avec, en particulier, une création régionale d'Antonio Rivas et Joaquin Diaz.



À Mèze...

Vendredi 19 juillet à Mèze

Ouverture officielle du festival avec un concert de l'école de musique sur la place Camille Vidal

Malted Milk Salif Keita

The Dynamites feat. Charles Walker

Sur le port à partir de 19h30 - Tarifs de 27 à 34 euros

Samedi 20 juillet à Mèze

Zoufris Maracas Ondatrópica Winston McAnuff & Fixi

Sur le port à partir de 19h00 - Tarifs de 23 à 30 euros

Dimanche 21 juillet Mèze

Eric Legnini and the afro jazz beat feat. Mamani Keita & Hugh Coltman Rosemary Standley (Moriarty), Ndidi O & Brisa Roché présentent «The Lightnin 3» Popa Chubby

Sur le port à partir de 19h30 - Tarifs de 27 à 34 euros

Les rencontres débats avec THIERRY SALOMON

Maison de la Mer (Mèze), entrée libre «L'agroécologie» vendredi 19 juillet à 17h00

«L'air en question» samedi 20 juillet à 18h30

et les traditionnelles huîtres de l'étang et le Picpoul de Pinet AOC!!

Renseignements et réservations: www.festivaldethau.com

Tél.: 04 67 18 70 83 • Office de tourisme de Sète • Bureau du festival (château de Girard - Mèze)

• OTI Nord Bassin de Thau (Mèze) et points de vente habituels.

... et ailleurs

Mardi 16 juillet à Bouziques Apéro Jazz avec Scotch & Sofa Antonio Rivas & Joaquin Diaz «les diatoniques caribéens» Sur le port à partir de 19h30 -GRATUIT

Mercredi 17 juillet à Montbazin

Marianne

Rona Hartner & DJ Tagada Jardin Méditerranéen à partir de 19h30 - GRATUIT

Jeudi 18 juillet à l'abbaye de Valmagne (Villeveyrac)

Ballaké Sissoko

Concert à 21h - Tarifs de 17 à 25 euros

Festival de Tango Les Nuits Tanguera du 28 juin au 2 juillet

Pour la troisième année consécutive, Mèze va vivre au rythme du Tango argentin. Devenue le lieu d'accueil idéal pour cette danse classée "patrimoine immatériel de l'humanité" par l'UNESCO, la ville invite des danseurs venus de toute l'Europe pour offrir aux mézois quatre jours de liesse musicale et chorégraphique, de découverte et de rencontres.



Vendredi 28

À 19h sur l'esplanade: apéro, bal tango suivi d'une initiation et d'une démonstration d'Alejandro Figueroa et Denise Pitruzzello.

Samedi 29

À 16h au chai de Girard: conférence «Le Tango français» avec André Vagnon. Vidéos et musiques avec vieux phonographe 78 tours. Accès libre.

À 17h30 sur l'esplanade: apéro, bal tango et show de Dimitris Biskas et Mariana Patsarika.

ENTRÉE LIBRE

Dimanche 30

À 16h sur l'esplanade: apéro - bal tango et spectacle "La Mariposa" avec Lory Perez et Carolina Udovika, suivi d'un show de Marko Miljevich et Maja Petrovitch.

Lundi 1er juillet

À 16h: apéro, bal tango sur l'esplanade et show de Floriane Derbez, Guillaume Bouillie, Malika Pitou Nicolier et Haris Mihail.

Mardi 2 juillet

À 16h sur la place des Tonneliers: apéro, bal tango spécial Despedida et show de Jean-Sébastien Rampazzi, Katerina Sakka, Diego Amado et Sylvia Gerbi.



Salon du livre Jeunesse et Environnement L'Etang de Lire

1^{er} et 2 juin au château de Girard

Pour son édition 2013, L'Étang de lire, le salon du livre Jeunesse et Nature des rives du Bassin de Thau fête ses 7 ans. Une très bonne occasion de rencontrer des auteurs et des illustrateurs, de profiter des nombreuses animations offertes et d'assister aux spectacles jeune public.

Au programme: ateliers cirque, illustrations, papiers découpés et ombres chinoises, baléti de la Calandreta accompagnés par les élèves de l'école municipale de musique, contes et lectures, défis scientifiques, jeux, expositions...

MARIONNETTES

- «Les Contes Carottés... où l'on a Perrault» de la compagnie Soleils Piétons
- Pas de Pot Dan (photo ci-dessous)
- Barbe Blues

Chai de Girard.

Samedi 1^{er} à 16h. Entrée : 6 euros/4 euros. Tout public à partir de 3 ans, durée : 50 min.



THÉÂTRE «La Belle et La Bête» avec la compagnie L'Aigle de sable

Une représentation teintée de comedia dell'Arte, de cartoon et de burlesque. Dimanche 2 à 16h. Entrée 6 euros/4 euros.

Contes & ombres chinoises
Le petit monde aux histoires
Dès 5 ans, durée : 50 minutes
Dimanche 2 à 11h dans la
grande salle voûtée du château.
Entrée libre.



CONCERT ROCK «The Wackids»

Armés d'instruments-jouets volés à leurs petits frères, The Wackids délivrent un concert explosif en réinterprétant les tubes interplanétaires des grandes stars du Rock. Samedi 1er à 18h au foyer municipal. Entrée 6 euros/4 euros.



Le web mobile

www.ville/meze.fr/mobile

• CIRQUE «L'Arbre à T» de la compagnie (Rêve)²

En co-accueil avec la Verrerie d'Alès/Pôle National des arts du Cirque - Région Languedoc- Roussillon.

Une création artistiquement innovante et poétique.

Dimanche 2 à 17h30 au château.

Entrée libre.



L'ÉTANG DE LIRE

Samedi 1er et dimanche 2 juin au château de Girard dès 10h.

Parking gratuit rue de Girard/Escale gourmande et espace restauration sur place. En partenariat avec la Région Languedoc-Roussillon, le conseil général de l'Hérault, L.R.2L. Accès aux ateliers sur inscription.

Rendez-vous au cinéma Le Taurus et à la bibliothèque municipale à la découverte de créations cinématographiques, photographiques et picturales, préambules à L'Étang de Lire!